

Compte rendu de la séance du mercredi 07 avril 2021

Secrétaire(s) de la séance:

Gilbert MIFSUD

Ordre du jour:

Vote des Taux des Taxes Directes Locales pour l'année 2021

Divers

Délibérations du conseil:

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES (DE 2021 016)

Monsieur le Maire présente l'état des taxes directes locales reçu de la Direction Générale des Finances Publiques pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de ne pas augmenter les taux des Taxes Directes Locales pour l'année 2021.

ADOPTE les taux d'imposition tels que reportés sur l'Etat 1259 - paragraphe II « décisions du Conseil Municipal » :

- Taxe foncière (bâti) : 39.63 %

- Taxe foncière (non bâti) : 68,33 %

Le produit fiscal attendu et voté pour 2021 (Taxes Foncières (bâti et non bâti) sera donc de 215 523.00 euros.

DIVERS:

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.